Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

*

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

· 1.1 Identificateur de produit

· Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse
· No CAS:
108-65-6
· Numéro CE:
203-603-9
· Numéro index:
607-195-00-7
· Numéro d'enregistrement 01-2119475791-29
· UFI: 5RV0-20D9-5007-C925
· 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées
· Secteur d'utilisation
SU22 Utilisations professionnelles: Domaine public (administration, éducation, spectacle, services, artisans)
· Catégorie du produit
PC35 Produits de lavage et de nettoyage (y compris produits à base de solvants)
PC0 Autre
· Catégorie de processus
PROC19 Activités manuelles avec contact physique de la main
· Catégorie de rejet dans l'environnement
ERC5 Utilisation sur les sites industriels menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article
ERC8c Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en intérieur)
ERC8f Utilisation étendue menant à l'inclusion dans ou à la surface de l'article (en extérieur)
· Emploi de la substance / de la préparation
Voir notre fiche technique pour l'application de ce produit.
Un diluant pour diluer des peintures et vernis polyuréthane si appliquer à la brosse ou au rouleau.
· Utilisations déconseillées
Ce produit n'est pas recommandé pour des applications autres que celles identifiées ci-dessus.

· 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité
· Producteur/fournisseur:
W.Heeren & Zoon bv.
Oosteinderweg 32
1432 AL Aalsmeer
Netherlands
tel.+31 297-360366
email: info@epifanes.nl
· Service chargé des renseignements: Research & Development.
· 1.4 Numéro d'appel d'urgence
W.Heeren & Zoon bv. tel: +31 297 360678, E-mail: rend@epifanes.nl
France: numéro ORFILA : + 33 (0)1 45 42 59 59 :24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.
Belgium: antigifcentrum/centre antipoisons: 070 245 245

(suite page 2)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 1)

*

RUBRIQUE 2: Identification des dangers

· 2.1 Classification de la substance ou du mélange
· Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008



GHS02 flamme

Flam. Liq. 3 H226 Liquide et vapeurs inflammables.



GHS07

STOT SE 3 H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

· 2.2 Éléments d'étiquetage
· Etiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008
La substance est classifiée et étiquetée selon le règlement CLP.
· Pictogrammes de danger




GHS02 GHS07

· Mention d'avertissement Attention

· Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:
acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
· Mentions de danger
H226 Liquide et vapeurs inflammables.
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Conseils de prudence

P102	Tenir hors de portée des enfants.
P210	Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.
P260	Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
P271	Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
P280	Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive.
P301+P310	EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.
P303+P361+P353	EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

(suite page 3)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 2)

P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

· 2.3 Autres dangers
· Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT:
Le produit ne répond pas aux critères PBT conformément à l'annexe XIII du règlement REACH.
l'annexe XIII de REACH.
Non applicable
· vPvB:
Le produit ne répond pas aux critères de vPvB conformément à l'annexe XIII de REACH.

*
RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

· 3.1 Substances
· No CAS Désignation
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle
· Code(s) d'identification
· Numéro CE: 203-603-9
· Numéro index: 607-195-00-7

*
RUBRIQUE 4: Premiers secours

· 4.1 Description des mesures de premiers secours
· Remarques générales:
Enlever immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
· Après inhalation:
Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.
· Après contact avec la peau: Laver immédiatement à l'eau.
· Après contact avec les yeux:
Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières.
· Après ingestion: Si les troubles persistent, consulter un médecin.
· 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires
Pas d'autres informations importantes disponibles.

(suite page 4)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 3)

*
RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

· 5.1 Moyens d'extinction
· Moyens d'extinction:
CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants avec de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
· Produits extincteurs déconseillés pour des raisons de sécurité:
Eau
Jet d'eau à grand débit
· 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Formation de gaz toxiques en cas d'échauffement ou d'incendie.
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 5.3 Conseils aux pompiers
· Equipement spécial de sécurité: Porter un appareil de protection respiratoire.

*
RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

· 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Tenir éloigné des sources d'inflammation.
Veiller à une aération suffisante.
Porter un appareil de protection respiratoire.
Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.
· 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement
Eviter de rejeter à l'égout, les fosses et les caves.
Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.
· 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:
Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).
Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.
Assurer une aération suffisante.
· 6.4 Référence à d'autres rubriques
Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.
Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.
Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

*
RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

· 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Protéger de la forte chaleur et du rayonnement direct du soleil.
Ne travailler que sous aspirateur à fumée.
Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.
Eviter la formation d'aérosols.

(suite page 5)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 4)

· Préventions des incendies et des explosions:
Tenir à l'abri des sources d'inflammation - ne pas fumer.
Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.
Tenir des appareils de protection respiratoire prêts.

· 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités
· Stockage:
· Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage:
Ne conserver que dans le fût d'origine.
· Indications concernant le stockage commun: Pas nécessaire
· Autres indications sur les conditions de stockage:
Tenir les emballages hermétiquement fermés.
· 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)
Pas d'autres informations importantes disponibles.

*

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

· 8.1 Paramètres de contrôle

· Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:	
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
VLEP	Valeur momentanée: 550 mg/m³, 100 ppm Valeur à long terme: 275 mg/m³, 50 ppm risque de pénétration percutanée

· Informations relatives à la réglementation VLEP: ED 1487 14.01.2026

· DNEL (Derived No Effect Level) pour les professionnels		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	Long terme - effets systémiques.	36 mg/kg/dag (consommateur)
Dermique	Long terme - effets systémiques.	320 mg/kg/dag (consommateur)
Inhalatoire	Long terme - effets systémiques.	33 mg/m³ (consommateur)

· DNEL (Derived No Effect Level) pour le grand public		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Dermique	Long terme - effets systémiques.	796 mg/kg/dag (Salariés)
Inhalatoire	Pitkäaikainen - systeemiset vaikutukset.	275 mg/m³ (Salariés)

· PNEC	
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle	
Chaîne alimentaire	100 mg/l (Chaîne alimentaire)
Station d'épuration	100 mg/l (Station d'épuration)
Eau douce	6,35 mg/l (Eau douce)
Eau de mer	0,0635 mg/l (Eau de mer)
Sédiments (eau douce)	3,29 mg/kg sed dw (Eau douce)

(suite page 6)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 5)

Sédiments (eau de mer)	0,329 mg/kg sed dw (Eau de mer)
Terre	0,29 mg/kg (sol)

· **Remarques supplémentaires:**
Le présent document s'appuie sur les listes en vigueur au moment de son élaboration.

· 8.2 Contrôles de l'exposition
· Contrôles techniques appropriés Sans autre indication, voir point 7.
· Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle
· Mesures générales de protection et d'hygiène:
Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.
Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.
· Protection respiratoire:
Filtre AX
En cas de charge courte ou faible, dispositif de filtration respiratoire; en cas d'exposition intensive ou prolongée, utilisez un appareil respiratoire indépendant de l'air environnant. Un demi-masque pour les vapeurs organiques et les solvants selon le type EN140 A1 ou A2 est recommandé.
· Protection des mains:
Le matériau des gants doit être imperméable et résistant au produit / à la substance / à la préparation.
Choix du matériau des gants en fonction des temps de pénétration, du taux de perméabilité et de la dégradation.



Gants de protection

· Matériau des gants
Butylcaoutchouc
Le choix de gants appropriés ne dépend pas seulement du matériau, mais également d'autres critères de qualité qui peuvent varier d'un fabricant à l'autre.
· Temps de pénétration du matériau des gants
Le temps de pénétration exact est à déterminer par le fabricant des gants de protection et à respecter.
· Pour le contact permanent, des gants dans les matériaux suivants sont appropriés:
Le caoutchouc butyle, gants épaisseur de 0,7 mm,> 480 min Temps de percée / perméation selon la norme EN374.
· Des gants dans les matériaux suivants sont appropriés comme protection contre les éclaboussures:
Recommandé: au moins indice de protection 2, correspondant> 30 minutes de temps de perméabilité / perméation selon EN 374)
le caoutchouc chloroprène (CR) - 0,5 mm d'épaisseur
caoutchouc nitrile (NBR) - 0,4 mm d'épaisseur

(suite page 7)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 6)

· **Protection des yeux/du visage**



Lunettes de protection hermétiques

· **Protection du corps: Utiliser une tenue de protection.**
· **Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement**
Conserver le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé afin de respecter les restrictions relatives aux émissions dans l'air, l'eau et le sol.

*

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

· **9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**
· **Indications générales.**

· **État physique**	**Liquide**
· **Couleur:**	**Incolore**
· **Odeur:**	**Genre ester**
· **Seuil olfactif:**	**Non déterminé**
· **Point de fusion/point de congélation:**	**Non déterminé**
· **Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition**	**146,4 °C**
· **Inflammabilité**	**Inflammable.**
· **Limites inférieure et supérieure d'explosion**	
· **Inférieure:**	**1,5 Vol %**
· **Supérieure:**	**10,8 Vol %**
· **Point d'éclair**	**44 °C**
· **Température d'auto-inflammation**	**315 °C**
· **Température de décomposition:**	**Non déterminé**
· **pH**	**4**
· **Viscosité:**	
· **Viscosité cinématique**	**Non déterminé**
· **Dynamique à 20 °C:**	**1,2 mPas**
· **Solubilité**	
· **l'eau à 20 °C:**	**220 g/l**
· **Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)**	**Non déterminé**
· **Pression de vapeur à 20 °C:**	**3,37 hPa**
· **Densité et/ou densité relative**	
· **Densité à 20 °C:**	**0,97 g/cm³**
· **Densité relative.**	**Non déterminé**
· **Densité de vapeur:**	**Non déterminé**

(suite page 8)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 7)

· 9.2 Autres informations	
· Aspect:	
· Forme:	Liquide
· Indications importantes pour la protection de la santé et de l'environnement ainsi que pour la sécurité.	
· Température d'inflammation:	Non déterminé
· Propriétés explosives:	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
· Teneur en solvants:	
· Solvants organiques:	100,0 %
· VOC:	100,00 % VOC 970,0 g/l / 8,10 lb/gal
· Teneur en substances solides:	0,0 %
· Masse moléculaire	132,16 g/mol
· Changement d'état	
· Vitesse d'évaporation.	Non déterminé

· Informations concernant les classes de danger physique	
· Substances et mélanges explosibles	néant
· Gaz inflammables	néant
· Aérosols	néant
· Gaz comburants	néant
· Gaz sous pression	néant
· Liquides inflammables	Liquide et vapeurs inflammables.
· Matières solides inflammables	néant
· Substances et mélanges autoréactifs	néant
· Liquides pyrophoriques	néant
· Matières solides pyrophoriques	néant
· Matières et mélanges auto-échauffants	néant
· Substances et mélanges qui dégagent des gaz inflammables au contact de l'eau	néant
· Liquides comburants	néant
· Matières solides comburantes	néant
· Peroxydes organiques	néant
· Substances ou mélanges corrosifs pour les métaux	néant
· Explosibles désensibilisés	néant

(suite page 9)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 8)

*

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

· 10.1 Réactivité Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.2 Stabilité chimique
· Décomposition thermique/conditions à éviter:
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
· 10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Un contact avec les acides provoque la libération de gaz combustibles.
· 10.4 Conditions à éviter
Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'inflammation. L'électricité statique et la formation d'étincelles
doivent être évitées. Ne pas pressuriser, couper, souder, percer, abraser ou exposer à la chaleur ou à des sources d'inflammation.
exposer à la chaleur ou à d'autres sources d'inflammation.
· 10.5 Matières incompatibles: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 10.6 Produits de décomposition dangereux:
Pas de produits de décomposition dangereux connus

*

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

· 11.1 Informations sur les classes de danger telles que définies dans le règlement (CE) no 1272/2008
· Toxicité aiguë néant

· Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification:		
108-65-6 acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle		
Oral	LD50	8.532 mg/kg (rat)
Dermique	DL50	>5 g/kg (lapin)
Inhalatoire	LC50 6 heures	16.000 mg/m³ (rat)

· Effet primaire d'irritation:
· Corrosion cutanée/irritation cutanée néant
· Lésions oculaires graves/irritation oculaire néant
· Sensibilisation respiratoire ou cutanée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Mutagénicité sur les cellules germinales néant
· Cancérogénicité
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité pour la reproduction
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition unique
Peut provoquer somnolence ou vertiges.
· Toxicité spécifique pour certains organes cibles (STOT) - exposition répétée
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

(suite page 10)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 9)

· Danger par aspiration
Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.
· 11.2 Informations sur les autres dangers

· Propriétés perturbant le système endocrinien
Aucun des composants n'est compris.

*

RUBRIQUE 12: Informations écologiques

· 12.1 Toxicité
· Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.2 Persistance et dégradabilité
Pas d'autres informations importantes disponibles.
· Comportement dans les compartiments de l'environnement:
· Composants:
Xylène : Biodégradabilité ;
- Dégradation 87.8% : 28 jours / OCDE 301F

Ethylbenzène : Biodégradabilité ; Dégradation 70 - 80% : 28 jours

- Dégradation 100% : 6 jours / OCDE 301E

Acétate de 2-méthoxy-1-méthyle : Biodégradabilité : 83% ; 28 jours / Test de respirométrie manométrique (TG 301 F)
· 12.3 Potentiel de bioaccumulation
Vu le coefficient de distribution n-Octanol/eau, une accumulation dans les organismes n'est pas probable.
· Facteur de bioconcentration (FBC)
Xylène BCF : 5.4 - 25.9, Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)
FBC de l'éthylbenzène : <100, données "Read-across" sur les poissons.
Acétate de 2-méthoxy-1-méthyle BCF : <100
· 12.4 Mobilité dans le sol Pas d'autres informations importantes disponibles.
· 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB
· PBT:
Cette substance n'est pas classée comme PBT ou vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· vPvB:
Cette substance n'est pas classée vPvB selon les critères actuels de l'UE.
· 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien
Le produit ne contient pas de substances avec des propriétés perturbatrices endocriniennes.
· 12.7 Autres effets néfastes
· Autres indications écologiques:
· Indications générales:
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (classification selon liste): peu polluant

(suite page 11)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 10)

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

*

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

· 13.1 Méthodes de traitement des déchets
· Recommandation:
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

· Catalogue européen des déchets	
08 00 00	DÉCHETS PROVENANT DE LA FABRICATION, DE LA FORMULATION, DE LA DISTRIBU- TION ET DE L'UTILISATION (FFDU) DE PRODUITS DE REVÊTEMENT (PEINTURES, VERNIS ET ÉMAUX VITRIFIÉS), MASTICS ET ENCRES D'IMPRESSION
08 01 00	déchets provenant de la FFDU et du décapage de peintures et vernis
08 01 11*	déchets de peintures et vernis contenant des solvants organiques ou d'autres substances dangereuses
HP3	Inflammable
HP5	Toxicité spécifique pour un organe cible (STOT)/toxicité par aspiration

· Emballages non nettoyés:
· Recommandation: Evacuation conformément aux prescriptions légales.

*

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

· 14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification
· ADR, IMDG, IATA UN3272

· 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU
· ADR 3272 ESTERS, N.S.A. (acétate de 2-méthoxy-1-méthyléthyle)
· IMDG, IATA ESTERS, N.O.S. (2-methoxy-1-methylethyl acetate)

· 14.3 Classe(s) de danger pour le transport
· ADR



· Classe 3 (F1) Liquides inflammables.

(suite page 12)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 11)

· Étiquette	3
· IMDG, IATA	
	
· Class	3 Liquides inflammables.
· Label	3
· 14.4 Groupe d'emballage	
· ADR, IMDG, IATA	III
· 14.5 Dangers pour l'environnement	
· Marine Pollutant:	Non
· 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur	Attention: Liquides inflammables.
· Numéro d'identification du danger (Indice Kemler):	30
· No EMS:	F-E,S-D
· Stowage Category	A
· 14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI	Non applicable
· Indications complémentaires de transport:	
· ADR	
· Quantités exceptées (EQ):	E1
· Quantités limitées (LQ)	5L
· Quantités exceptées (EQ)	Code: E1 Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml
· Catégorie de transport	3
· Code de restriction en tunnels	D/E
· IMDG	
· Limited quantities (LQ)	5L
· Excepted quantities (EQ)	Code: E1 Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml
· "Règlement type" de l'ONU:	UN 3272 ESTERS, N.S.A. (ACÉTATE DE 2-MÉTHOXY-1-MÉTHYLÉTHYLE), 3, III

(suite page 13)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 12)

*

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

· 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

· Directive 2012/18/UE
· Substances dangereuses désignées - ANNEXE I la substance n'est pas comprise
· Catégorie SEVESO P5c LIQUIDES INFLAMMABLES
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil bas
5.000 t
· Quantité seuil (tonnes) pour l'application des exigences relatives au seuil haut
50.000 t
· RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 ANNEXE XVII Conditions de limitation: 3

· Directive 2011/65/UE relative à la limitation de l'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques – Annexe II

Aucun des composants n'est compris.

· RÈGLEMENT (UE) 2019/1148

· Annexe I - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS FAISANT L'OBJET DE RESTRICTIONS (Valeur limite maximale aux fins de l'octroi d'une licence en vertu de l'article 5, paragraphe 3)

Aucun des composants n'est compris.

· Annexe II - PRÉCURSEURS D'EXPLOSIFS DEVANT FAIRE L'OBJET D'UN SIGNALEMENT

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 273/2004 relatif aux précurseurs de drogues

Aucun des composants n'est compris.

· Règlement (CE) n° 111/2005 fixant des règles pour la surveillance du commerce des précurseurs des drogues entre la Communauté et les pays tiers

Aucun des composants n'est compris.

· Prescriptions nationales:

· Directives techniques air:

Classe	Part en %
NK	50-100

· 15.2 Évaluation de la sécurité chimique:
Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

*

RUBRIQUE 16: Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

(suite page 14)

Fiche de données de sécurité
selon règlement (CE) N° 1907/2006, Article 31

Date d'impression : 06.05.2026 Révision: 06.05.2026
Numéro de version 20 (remplace la version 19)

Nom du produit: Epifanes Diluant PU Brosse

(suite de la page 13)

· **Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008**
La classification du mélange s'appuie généralement sur la méthode de calcul en utilisant les données des substances conformément au règlement (CE) n° 1272/2008.

· **Service établissant la fiche technique: Research & Development.**
· **Contact: J.J. van Dijk, tel: +31 297 360678, email: rend@epifanes.nl**
· **Date de la version précédente: 04.05.2026**
· **Numéro de la version précédente: 19**
· **Acronymes et abréviations:**
RID: Règlement international concernant le transport des marchandises dangereuses par chemin de fer
ICAO: International Civil Aviation Organisation
ADR: Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods
DOT: US Department of Transportation
IATA: International Air Transport Association
GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals
EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS: European List of Notified Chemical Substances
CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)
VOC: Volatile Organic Compounds (USA, EU)
DNEL: Derived No-Effect Level (REACH)
PNEC: Predicted No-Effect Concentration (REACH)
LC50: Lethal concentration, 50 percent
LD50: Lethal dose, 50 percent
PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic
vPvB: very Persistent and very Bioaccumulative
Flam. Liq. 3: Liquides inflammables – Catégorie 3
STOT SE 3: Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) – Catégorie 3
· **. Sources.**
ECHA Agence européenne des produits chimiques - http://echa.europa.eu/information-on-chemicals
FDS des matières premières fournies par le producteur/fournisseur.
DNEL/PNEC/toxicité aquatique fournies selon la fiche de données de sécurité du producteur/fournisseur.
· *** Données modifiées par rapport à la version précédente**